



PROGRAMME REDEVABILITE

Direction du développement
et de la coopération DDC

« *Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes* »

A la une

DeJesus Comedy Club lance deux capsules vidéos sur la redevabilité

Les humoristes béninois, Abel Mahoulikponto et Polycarpe Kakpo ont lancé à la mairie de Calavi le 9 juin dernier leurs vidéos sur la redevabilité : **Administration modernisée** et **Quand les génies s'en mêlent** (...)

Suite Page 4



Redevabilite.bj

Sommaire

- Editorial.....1
- Zoom sur trois partenaires FoSIR 2021.....2
- La Plateforme Electorale des OSC/ WANEP-Bénin2
- Formation des porteurs de projets FoSIR 2022 sur la rédaction des notes complètes.....3
- Présentation des résultats du Bénin à l'Enquete sur le Budget Ouvert.....3
- Lancement de deux court-métrages sur la redevabilité.....4
- Des systèmes organisationnels de reddition des comptes.....4
- Interroger la qualité de services publics.....5
- Interview de Rosalie AGUIAH, de l'AFASOPS-Bénin.....6

Editorial

Bonjour !

Quelques nouvelles du Programme Redevabilité, en ce début juillet 2022. Le processus d'Appel à Propositions du FoSIR 2022 que nous avons enclenché depuis avril 2022, parvient à son terme. Le comité d'évaluation se réunira courant juillet pour statuer sur les 47 demandes complètes.

Par ailleurs, le Programme a pour mandat, au titre de son résultat 4, d'appuyer le renforcement de la bonne gouvernance et de la redevabilité de tous les mandataires et partenaires de la Coopération Suisse au Bénin. A cet effet, l'UGP a d'abord mis à leur disposition un outil d'auto-évaluation de leur gouvernance et promeut aujourd'hui la notion de système organisationnel de reddition des comptes, que les partenaires pourront développer en 2023.

Le MDCAG a récemment accueilli un atelier réunissant les ministères sectoriels travaillant sur l'état des lieux des normes et standards de qualité en vigueur dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau/assainissement et de l'état-civil. Le processus amorcé vise à la conduite d'un processus multi-acteur culminant en l'adoption d'un référentiel consensuel et public de normes et standards de qualité dans la fourniture des services essentiels aux populations.

Ce numéro présente également le travail de la PEOSC, nos partenaires du FoSIR 2021, le lancement des vidéos de DeJesus Comedy Club sur la redevabilité, les résultats de l'EBO 2021 et enfin l'évaluation communautaire de la qualité des services en soins de santé du CHU-Z d'Abomey-Calavi-So-Ava par AFASOPS-Bénin.

Bonne lecture !



Nos partenaires à l'honneur

Zoom sur trois partenaires FoSIR 2021



CONSAMUS: Conseil National des Structures d'Appui aux Mutuelles

Sociales, a été subventionné par le FoSIR 2021 pour la mise en œuvre du projet d'Appui aux mutuelles de santé .

La faible qualité des services de santé offerts aux mutualistes par les centres de santé publics conventionnés ainsi que le non traitement des plaintes et interpellations des bénéficiaires par les agents de santé, restent une des préoccupations majeures pour **CONSAMUS**. Son projet vise ainsi à améliorer l'accès aux soins et aux services de santé de qualité (Bembèrèkè, N'dali et Péhunco). Il s'exécute sur une période de 12 mois avec un budget global de 52.470.000 FCFA



DEJESUS COMEDY CLUB: est une association de théâtre et de comédie qui produit des sketches pour distraire, informer et communiquer. Il est composé du duos de comédiens béninois Abel Mahoulikponto et Polycarpe Kakpo. Financé au titre du guichet 3 du FoSIR 2021, DEJESUS COMEDY CLUB met en œuvre **PRATIC-Bénin** (Promotion de la Redevabilité et l'Assistance par les Techniques d'Information et de la Communication au Bénin).

Son objectif est de réaliser et diffuser une deux vidéos de sketches pour promouvoir la redevabilité au Bénin.

Il s'exécute sur une période de 6 mois pour un budget global de 2.000.000 FCFA



ECO-BENIN: Benin Ecotourism Concern, est une OSC qui utilise l'écotourisme comme pilier économique du développement des communautés locales .

Dans le cadre du **FoSIR 2021**, elle met en œuvre un projet d'actions de veille citoyenne pour l'accès à l'eau potable dans les zones rurales de la commune de Boukoumbé.

L'intérêt du projet, est de se servir du renforcement des capacités des Associations des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP) afin de d'optimiser l'accès à l'eau dans les zones rurales et de contribuer au bien être social.

Le projet a une durée de 12 mois avec un budget global de 12.513.200 F CFA

Plateforme Electorale des OSC (PEOSC)/WANEP-Bénin



La Plateforme Électorale des OSC du Bénin (PEOSC) est une coalition de réseaux et organisations de la société civile béninoise. Elle est coordonnée par WANEP-Bénin qui est un partenaire majeur dans la mise en œuvre du Programme Redevabilité Phase II. Depuis sa création en 2015, la PEOSC œuvre à :

1. Fédérer les expertises et énergies des acteurs non étatiques intervenant dans la veille citoyenne pour un meilleur suivi des processus électoraux au Bénin ;
2. Mener des plaidoyers, des actions de médiation et une veille active du processus, avant, pendant et après les scrutins auprès des divers acteurs de la chaîne électorale en vue de donner des réponses rapides aux différents problèmes qui se poseraient au cours des processus électoraux ;
3. Contrer toutes velléités de fraude, de tentative de fraude, de trafic d'influence et de toutes les formes de violation des lois électorales ;
4. Surveiller la conformité des processus aux engagements communautaires, régionaux et internationaux du Bénin en matière électorale ;
5. Enfin, contribuer à la redevabilité électorale par le biais du monitoring de la gouvernance politique à tous les niveaux.

Elle a ainsi contribué aux différents processus électoraux (présidentielles 2016 et 2021, législatives 2015 et 2019,

communales 2020) grâce à l'appui de ses partenaires techniques et financiers dont la Coopération Suisse. Entre autres, la PEOSC a : **fait des plaidoyers pour une législation électorale inclusive ; réalisé et publié un hymne "Jeunesse et non-violence" ; déployé des missions d'observation des scrutins de 2016, 2019, 2020 et 2021 pour le suivi de la participation et de la violence électorale.**

Pour accompagner la PEOSC dans son ambition de professionnalisation, la DDC, dans le cadre du Programme Redevabilité Phase II, lui a octroyé un financement pluriannuel, 2021-2023, pour mettre en œuvre son projet "**Citoyen veille et contribue à des élections pacifiques et transparentes au Bénin**". Cet appui a notamment permis, en 2021, le renforcement institutionnel de la PEOSC et, la mise en œuvre des actions de suivi électoral et d'animation de la Salle de Situation Électorale pour la présidentielle 2021. Il est prévu, pour le compte de l'année 2022, différentes actions d'éducation électorale des citoyens, de renforcement de la collaboration PEOSC/parties prenantes aux processus électoraux et de formation sur la redevabilité électorale.



Maryse Glèlè,
Coordonnatrice Nationale de la PEOSC

Actualités

Les 47 porteurs de projets FoSIR 2022 outillés sur la rédaction des notes complètes

L'UGP du Programme Redevabilité a organisé du 02 au 09 juin 2022, des ateliers ponctuels de formation sur la **rédaction des notes complètes**.

Ces ateliers ont été initiés au profit des 47 porteurs de projets présélectionnés dans le cadre de l'AàP du FoSIR 2022 et ce sont déroulées en deux sessions: les 02 et 03 juin à Grand-Popo pour l'étape du Sud et les 08 et 09 juin 2022 à Parakou pour l'étape du Nord.



Photo de Famille des participants/ Etape du sud à Grand-Popo

Le principal résultat attendu était : « Les OSC porteurs de projets formés sont capables de soumettre des projets répon-

dants aux lignes directrices du FoSIR et qui sont pertinents et cohérents avec le cadre logique de la phase 2 du Programme Redevabilité. »

A en croire quelques participants, cette formation est bien pensée et permettra aux OSC et intercommunalités de formuler des demandes complètes claires, précises et pertinentes.

Retrouvez ci-dessous les appréciations de quelques uns à l'étape de Grand-Popo.

Réactions de quelques participants à la formation



Je tiens à remercier GFA qui nous permet de renforcer davantage nos compétences sur la rédaction de projet. J'ai une meilleure compréhension des notions clés. Je suis satisfaite. Maintenant, je suis prête à aller jusqu'au bout

Loilita MEVO, Directrice Exécutive de Conseil-Assistance en santé et en éducation pour le développement du Bénin (CASED-Bénin)



La formation est venue à point nommé. Elle nous a permis d'avoir une bonne compréhension du programme et de son cadre logique. J'espère qu'elle ne sera pas la dernière et que nous aurons d'autres moments et espaces d'échanges.

Moussa ISSIFO, Directeur de Energie Pour Tous (EPT)



« Nous avons eu les lignes directrices par la note succincte mais il restait encore des zones de flous. Grâce à cet atelier, nous nous sommes mieux appropriés ces outils et concepts. J'espère pouvoir proposer des documents de projet de qualité

Mathieu TCHONGO, Membre du réseau des ONG pour les objectifs du Développement Durable (RODD)



La formation répond bien à nos besoins. Les formateurs sont explicites et la formation est beaucoup plus pratique. Ce qui nous aide beaucoup! Je m'attends à ce que la formulation de nos projets soit assez claire et précise.

Danielle SAGBOHAN, Chargée de projet à Forum For African Woman (AWEP)

Présentation des résultats du Bénin à l'Enquete sur le Budget Ouvert (EBO)

Le 08 juin 2022, **Social Watch Bénin**, partenaire de l'**International Budget Partnership (IBP)** a présenté les résultats du Bénin à l'**Enquête sur le Budget Ouvert (EBO)** à Cotonou.

Ces résultats placent le Bénin comme l'un des meilleurs élèves du continent africain grâce à des progrès très



Photo de famille

Pour en savoir plus sur les résultats de [l'EBO 2021](#)

encourageants : **Transparence : 65/100 ; Participation du public: 28/100 ; Contrôle budgétaire: 59/100**

L'**EBO** est une enquête sur la transparence budgétaire produite tous les deux ans. L'IBP met l'accent sur l'indépendance, la sureté et la régularité. Elle collabore donc avec des chercheurs indépendants.

Actualités

DeJésus Comedy Club : Lancement de deux court-métrages sur la redevabilité

La salle de conférence de la mairie d'Abomey-Calavi a servi de cadre, le 9 juin dernier, au lancement officiel de deux capsules vidéos de sensibilisation sur la **Redevabilité**.

C'est une réalisation de **DeJésus Comédy Club**, un duo des plus célèbres humoristes béninois, Abel Mahoulikponto et Polycarpe Kakpo.

Dans un style propre à eux, Abel et Polycarpe font part de l'obligation pour les élus locaux et chefs traditionnels de faire preuve de transparence et de faire participer les citoyens, dans la gestion des affaires publiques. Aussi contribuent-ils à la sensibilisation des acteurs de l'administration béninoise pour la délivrance des services publics de qualité.

Pour Abel, « *La redevabilité contribue à la gouvernance participative. Elle se*



DeJésus Comedy Club en prestation

caractérise par l'obligation des officiers publics ou privés d'informer sur leurs activités et à expliquer leurs démarches ainsi que la capacité des instances compétentes à imposer des sanctions sur les détenteurs du pouvoirs qui violent le principe de transparence. »

Les deux forces conductrices de la Redevabilité sont donc « *les citoyens bénéficiaires et l'Etat et les autorités locales, responsable de la provision des biens publics qui construit l'espace de*

participation pour les citoyens dans la gouvernance. »

Plusieurs personnalités ont marqué par leur présence cette cérémonie : la première autorité de la commune d'Abomey-Calavi, le Maire Angelo Ahouandjinou; le commissaire de la police républicaine de Calavi ; des têtes couronnées dont Sa Majesté Djomanmounso, Ministre chargé des relations avec les institutions, de la promotion des valeurs culturelles, culturelles et endogènes, en enfin une délégation de l'UGP-GFA du Programme Redevabilité, avec à sa tête Henri Valot, Chef de mission ;

Pour rappel, les vidéos de sensibilisation sur la redevabilité du groupe de comédiens **DeJesus Comedy Club**, ont été financé par le guichet 3 du FoSIR.

Liens des capsules vidéos :

Vidéo 1 : [Administration modernisée 1](#)

Vidéo 2 : [Quand les génies s'en mêlent](#)

Des systèmes organisationnels de reddition des comptes

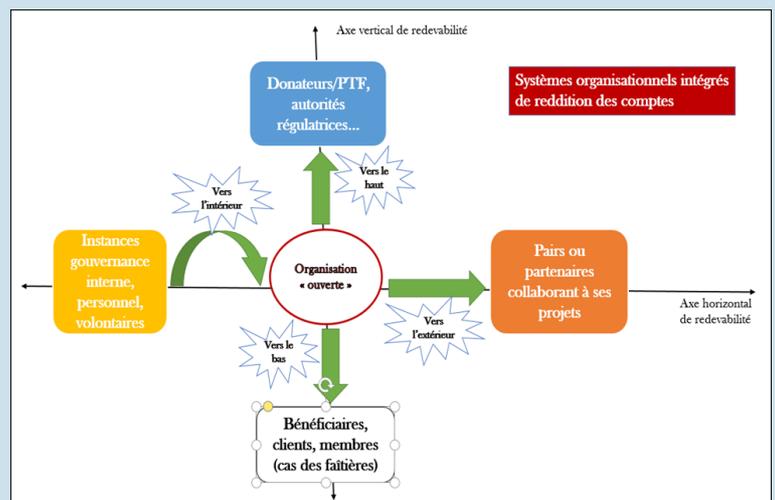
Les acteurs non-étatiques, dont les OSC, sont tenus à une stratégie multidirectionnelle de reddition des comptes :

- **Vers le haut** : aux donateurs qui leur fournissent des ressources et aux autorités régulatrices dont dépend leur existence juridique,
- **Vers le bas** : à leurs bénéficiaires ou clients qui utilisent leurs services ou aux membres qu'ils sont censés représenter (cas des faïtières d'OSC),
- **Vers l'extérieur** : à leurs partenaires ou à leurs pairs qui collaborent à leurs programmes ou projets et
- **Vers l'intérieur** : à leurs instances de gouvernance interne (Assemblée générale, Conseil d'administration, Conseil de surveillance ou commissariat aux comptes...), à leur personnel et aux volontaires.

L'UGP élabore actuellement son propre système de reddition des comptes, dont la construction comporte cinq tâches principales :

- **Définir les stratégies, les chaînes de valeurs et résultats** : suivant le cadre logique et la théorie du changement du programme
- **Identifier et hiérarchiser les parties prenantes** : vers le haut, vers le bas, vers l'extérieur et vers l'intérieur
- **Évaluer/mesurer et capitaliser les performances** : selon la GARD (Produits, Effets, Impacts)
- **Communiquer les résultats** : par l'élaboration d'une stratégie de communication des résultats
- **Prévoir des mécanismes de feed-back** : la reddition des comptes suppose la possibilité d'une « boucle de rétroaction ».

Forte de cette expérience, l'UGP élaborera une boîte à outils, à l'intention de ses partenaires. Ceux-ci pourront développer leur propre système de reddition des comptes en 2023



Actualités

Interroger les normes et standards de qualité du service public

Le Programme Redevabilité s'inscrit dans la dynamique de l'amélioration de la qualité du service public en créant un environnement où les organisations de la société civile, les citoyens et les médias interagissent avec les pouvoirs publics pour offrir de meilleurs services de base aux populations.

Le cadre de résultat du programme prévoit un travail sur les normes de qualité, notamment au niveau des effets 1 et 2 :

- Effet (Outcome) 1 : **Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales**
- Effet (Outcome) 2 : **Les autorités locales et nationales assument mieux leur responsabilité dans la délivrance de services publics de qualité.**

Pour interroger les normes et standards de qualité du service public, l'UGP a opté pour la mise en place en juin 2021 d'un groupe de travail multi acteurs composé des représentants des structures ci-après : le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ; le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale ; l'Agence Nationale de Normalisation et de Métrologie (Ministère de l'Industrie et du Commerce), l'Institut de Gouvernance Démocratique (IGD), l'Association Nationale des communes du Bénin et l'ONG Changement Social Bénin.

L'objectif général du groupe de travail est d'améliorer la qualité du service public dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement et l'état civil. Ses objectifs spécifiques sont de :

- Concevoir une stratégie générale de sensibilisation des acteurs à la démarche qualité ;
- Faciliter la participation des porteurs de responsabilité, et en premier lieu, des départements ministériels concernés, à ce processus ;
- Soutenir l'établissement de Groupes Techniques de Travail ministériels sur la démarche qualité et les normes et standards en vigueur dans leurs secteurs ;
- Appuyer la conduite des états des lieux des normes et standards en vigueur, par les ministères sectoriels ;
- Organiser la conférence nationale « Qualité et Redevabilité ».

Ce processus se justifie par :

- Le constat selon lequel nombre de nos concitoyens vit toujours dans la précarité malgré les lourds investissements consentis aussi bien par l'Etat, les CT que par les PTF ;
- Une progression insuffisante observée dans les classements de l'Indice du Développement Humain (IDH) du Bénin, qui souligne la nécessité d'améliorer la qualité des services essentiels aux populations ;
- La nécessité d'utiliser des normes et standards pour assainir les domaines ciblés et mieux prendre en compte l'utilisateur ;
- L'importance de mettre à la disposition des acteurs un référentiel commun et consensuel en termes d'offre de service de qualité dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et assainissement et de l'état civil.

Depuis sa mise en place, le Groupe de travail a :

- Obtenu l'engagement des parties prenantes au processus à l'issue d'un atelier organisé le 26 août 2021 à Cotonou ;
- Suscité la mise en place de groupes techniques de travail dans les six ministères concernés (MEM, MESRS, MESTFP, MISP, MS, MEM) ;
- Apporté l'assistance et l'appui technique nécessaires au fonctionnement des groupes techniques de travail (GTT) ;
- Soutenu l'organisation, par le MDCAG, d'un atelier de pré-validation les 28-29 juin derniers des états des lieux des normes et standards.

L'atelier, auquel ont participé les 6 GTT sectoriels, a vu la participation active de cadres du MDCAG, notamment de Mme AHAMIDE, SGM, et de M. KPATINDE, DGEOCS. Il a permis d'harmoniser la compréhension par les acteurs et de s'accorder sur un canevas complet d'état des lieux, lesquels devraient permettre de disposer d'un répertoire de normes et standards réglementant la qualité des services essentiels aux populations. L'atelier a également recommandé de poursuivre l'appui aux Ministères dans l'actualisation des normes et standards (et leurs décrets d'application), dans l'appropriation et la vulgarisation des normes et standards à l'endroit des agents de l'Etat et des usagers, dans l'élaboration de guides des usagers des services essentiels et enfin dans les actions de renforcement des capacités sur le thème qualité et redevabilité. Il en appelle par ailleurs à l'inscription dans les plans de travail annuel des ministères le renforcement des mécanismes de redevabilité, internes et externes.

La prochaine étape sera la présentation des résultats de ces travaux lors de la conférence publique « Qualité et Redevabilité ». Celle-ci consacrera la mise à disposition des parties prenantes d'un référentiel consensuel et harmonisé de standards minimums de qualité dans la fourniture de services essentiels aux populations.



Interview

« La prestation des services est satisfaisante même si des efforts restent à faire » : Rosalie AGUIAH sur la qualité des services au CHUZ d'Abomey-Calavi-So-Ava



Rosalie AGUIAH, Présidente d'AFASOPS-Bénin

Rosalie AGUIAH est la Présidente de l'ONG AFASOPS-Bénin, partenaire FoSIR du Programme Redevabilité. Dans cet entretien, elle nous parle de son organisation et des activités qu'elle met en œuvre dans le cadre du programme, notamment, ici, l'évaluation communautaire de la qualité des services en soins de santé du CHUZ d'Abomey-Calavi-So-Ava.

Présentez votre organisation et parlez-nous du projet "Citoyenneté Engagée"

AFASOPS : l'Association des Femmes Alôdo-Alômin pour la Solidarité et le Progrès Social est une organisation béninoise de défense des droits des femmes créée en octobre 2016 et basée dans la commune d'Abomey-Calavi (...) Dans le cadre du Programme Redevabilité, AFASOPS-BENIN met en œuvre le projet **Citoyenneté Engagée**, un projet qui vise à favoriser aux populations du département de l'Atlantique, surtout aux femmes, le droit d'accès aux services de qualité en soins de santé.

Vous avez organisé les 16 et 17 juin 2022 une évaluation communautaire de la qualité des services en soins de santé du CHU de zone sanitaire Abomey-Calavi-Sô-Ava.

Que pouvons-nous retenir de cette évaluation ?

L'évaluation communautaire réalisée dans le Centre Hospitalier Universitaire de zone Abomey-Calavi, a permis de prendre connaissance de l'état du fonctionnement désagréable dans lequel se trouve le centre. Cinq indicateurs d'appréciation ont été choisis pour cette évaluation. Il s'agit; Du **temps d'attente** et la **qualité d'accueil**, qui selon les usagers, sont très mauvais; de la **disponibilité des médicaments** qui pose problème. La **satisfaction des soins**

est assez bien et la **disponibilité du personnel** est réduite. Il faut aussi dire que ce centre construit depuis 2003 ne répond plus aux besoins actuels s'agissant du taux grandissant de la population de cette localité. (...)

Partant de cette évaluation, quel regard portez-vous sur l'offre des services en soins de santé du CHU de zone sanitaire Abomey-Calavi-So-Ava?

En ma qualité de Présidente de l'AFASOPS-BENIN, je pense que la prestation des services en soins de santé au niveau du CHUZ d'Abomey-Calavi-Sô-Ava est satisfaisante à l'issue du diagnostic des usagers, bien que des efforts restent à faire.

Présentez-nous quelques recommandations issues de cette évaluation

A l'issue de cette évaluation, quelques recommandations ont été formulées pour l'amélioration de la qualité des services en soins de santé :

- ◆ Améliorer la communication avec les populations sur les difficultés du CHU-Z et les mesures prises pour les pallier
- ◆ Faire un plaidoyer à l'endroit des communes membres de la zone sanitaire pour un accompagnement concerté au CHU-Z
- ◆ Mettre en place au sein du CHU-Z, un mécanisme de gestion des plaintes (...)
- ◆ Organiser des séances publiques de reddition de comptes
- ◆ Etc.

Avez-vous des actions que vous entendez mener à long terme pour accompagner les initiatives du Programme Redevabilité même à la fin de votre projet? Si oui, parlez-nous en.

Oui, AFASOPS-BENIN va continuer les sensibilisations (via les radios, personnes ressources etc...) à l'endroit des populations et autorités compétentes. AFASOPS-BENIN a d'ores et déjà commencé le plaidoyer à l'endroit des autorités concernées afin de trouver une solution durable. (...)

[Retrouvez l'interview en intégralité sur le site du Programme](#)

Propos recueillis par Gwladys ODIN

Programme @edevabilité

Tel : +229 97 42 04 61

E-mail : redevabilité.benin@gfa-group.de



La redevabilité :

"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquiescement de la fonction en question".

